

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL
Rue du 25 Mai n. 67.

DONNEUR ET PATRIE!

LE PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi et lendemain de fêtes exceptées. On s'inscrit au bureau du PATRIOTE, ou on recevra les numéros, lettres et avis, depuis 10 h. du matin jusqu'à 4 h. du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 piastres par mois.

ALMANACH FRANÇAIS

Lundi 29. — Passage du Borghetto, (Italie) par le général Bonaparte (1796).

Mardi 30. — Passage de Pesciera (Italie) par le général Bonaparte (1796).

LE BUREAU ET L'IMPRIMERIE
du Patriote Français sont transportés, à dater
du 1^{er} mai, RUE DU 25 MAI, No. 67.

MONTEVIDEO.

AVIS IMPORTANT.

Le club anti Français a changé le local de ses réunions, elles ont lieu maintenant dans la maison neuve en face du café du commerce rue des Treinta y tres la dernière séance a eu lieu avant hier, et a duré 4 heures, si elles continuent nous désignerons les individus qui y assistent le plus régulièrement.

BENEDICTION DU DRAPEAU DES
VOLONTAIRES FRANÇAIS
LE PRINCE DE JOINVILLE.

Nos lecteurs ont trouvé dans notre dernier
numéro les véritables motifs qui ont forcé d'a-

journer la bénédiction du drapeau des Volontaires Français. Nous reconnaissons avec franchise l'erreur dans laquelle nous étions involontairement tombé. Personne n'a le droit de suspecter notre bonne foi; car, le jour où nous avons accepté la rédaction du *Patriote*, à peine 160 Français avaient ils pris les armes, et nous avions, peut être, ou l'on verra, quelque mérite à entreprendre la tâche dont nous nous sommes chargé. Notre conviction à cet égard est assez établie par ce seul fait que personne ne n'en doute. Nous savons que plusieurs de nos honorables compatriotes, dont les noms sont dans toutes les bouches, ont eu dans le mouvement une influence plus large que la nôtre, et se sont offerts à des fatigues plus pénibles que notre travail, dont notre cœur nous rend l'accomplissement agréable. Il ne conviendrait pas toutefois de détruire par une négation une œuvre consciencieuse et déjà consommée. Le dévouement des uns n'anéantit pas le dévouement des autres; il y a justice mutuelle à ce que chacun fasse loyalement la part de tous.

Mais laissons cette digression, et qu'on nous permette de revenir à cette cérémonie que des circonstances particulières ont seules fait différer. Nous savons qu'à l'occasion de ce contretemps une joie hypocrite s'est manifestée dans l'ombre; que des paroles amères et dédaigneuses ont été prononcées publiquement.

Cette allégresse factice ne sera pas de longue durée. Lorsqu'un parti se sent faible et

prêt à crouler, sa gaieté n'a jamais rien de naturel, elle ne connaît de sourire que le sourire du désespoir: l'homme suspendu sur un précipice rit aussi convulsivement quand le vertige l'entraîne au fond de l'abîme.

Le gouvernement oriental est aujourd'hui trop fermement consolidé, trop digne et trop habile pour se précipiter de futilités pareilles; il a les yeux fixés sur un but que sa persévérance atteindra. Il se souviendra qu'à Rome, lorsque les généraux, après la victoire, montaient au Capitole, ils entendaient autour d'eux les clameurs des insulteurs publics, dont les railleries prévues rehaussaient leur triomphe.

La légion des Volontaires Français a parfaitement compris les explications loyales données par notre colonel; ces explications lui suffisent et la contentent.

Lorsque les pluies froides et meurtrières auront assez fatigué l'ennemi, campé tristement aux portes de cette capitale; lorsqu'il aura perdu jusqu'à cette sauvage ardeur du meurtre, qui essayait de propager la terreur sans l'inspirer aux hommes énergiques; lorsque, fatigué de mal vivre, il ne conservera pas même la force et la résolution nécessaires pour fuir; le soleil de la délivrance se lèvera sur nos têtes pour éclairer sa ruine et notre glorification.

Le drapeau tricolore sera béni par d'illustres parrains sur la place publique, en présence de toutes les illustrations de cette république ai-

FEUILLETON.

LE TRAITÉ DE BELGIQUE

M. GUIZOT.

Aix de la Cutacoua.

Sur un traité problématique
Naguère Guizot consulté,
D'ait au corps diplomatique:
"Vous plaisantez, en vérité;
Est-il pour moi de sacrifice
Lorsque je remplis vos souhaits?"

Je suis Anglais,
Turc, Hollandais,
Russe, Prussien, Suédois, Portugais;
Mais, je me rends cette justice,
Je n'ai jamais été Français!

Je consens à passer pour dupe,
Mais non pour éloyal, morbleu!
Le traité qui nous précède,
Mes bons amis, n'aura pas lieu.
Prendre des airs de démocrate,
Dieu me damne si je le fais!

Je suis Anglais,
Turc, Hollandais,
Russe, Prussien, Suédois, Portugais;
Mais, je le dis et je m'en flatte,
Je n'ai jamais été Français!

Le traité plairait à la France;
Déjà l'esprit de faction
A laissé percer l'espérance
D'une plus intime union;

Agrandir notre territoire
Serait un crime, je le sais...
Je suis Anglais,
Turc, Hollandais,
Russe, Prussien, Suédois, Portugais;
Mais, c'est là ma plus belle gloire,
Je n'ai jamais été Français!

La houille en Belgique enfermée
Rechaufferait, dit-on, les doigts
Du pauvre pour qui sa famine
N'est visible que sur les toits.
Grave erreur, car Martin proteste
Que le charbon belge est mauvais.

Je suis Anglais,
Turc, Hollandais,
Russe, Prussien, Suédois, Portugais;
Mais, chacun sait cela de reste,
Je n'ai jamais été Français!

Brisant un monopole inique,
Il serait bon, je le conçois,
De lever les fers de Belgique
A nos fabricans aux abois;
Mais Soult dit que c'est une faute,
Et ces fers perdront leur procès.

Je suis Anglais,
Turc, Hollandais,
Russe, Prussien, Suédois, Portugais;
Mais, je le déclare à voix haute,
Je n'ai jamais été Français!

"Nos vins sursissent dans nos caves,
"Dirent les vigneronns fâchés,
"On nous environne d'entraves,
"On nous laisse sans débouchés."

Ces plaintes, fort justes, peut-être,
Messieurs, n'obtiendront nul succès;
Je suis Anglais,
Turc, Hollandais,
Russe, Prussien, Suédois, Portugais;
Mais, vous devriez me connaître,
Je n'ai jamais été Français!

"Faut-il qu'une affaire de forme,
"Dit-on, vous lie ainsi les mains?
"Sans crainte offrez notre uniforme
"Aux yeux des roitelets germains."
Vous en parlez bien à votre aise,
Tomber dans un piège excès!...

Je suis Anglais,
Turc, Hollandais,
Russe, Prussien, Suédois, Portugais;
Mais, messieurs, ne vous en déplaise,
Je n'ai jamais été Français!

Des gens soutiennent que la France
Relèverait par ce traité
Et son industrie en souffrance
Et son honneur deshérité.
Parbleu! si j'étais à leur place,
C'est bien là ce que je dirais.

Je suis Anglais,
Turc, Hollandais,
Russe, Prussien, Suédois, Portugais,
Mais, que voulez-vous que j'y fasse?
Je n'ai jamais été Français!

L. DE...

(Charicari)

mée de nous tous, en présence de hauts personnages étrangers dont les sympathies devraient faire honte à nos représentants, en présence des dames orientales, dont la charité et le patriotisme sont admirés de toute la population Montévidéenne. Une foule immense saluera de ses acclamations fraternelles les libérateurs futurs du travail consciencieux et de la civilisation audacieusement menacée. Nous ne voulons pas recourir à des comparaisons ambitieuses; mais nous affirmons que, pour nous Français, cette fête patriotique, offerte à notre dévouement par le gouvernement oriental nous rappellera cette imposante solennité de la Féderation, où Lafayette jura sur son épée de sauver notre belle patrie et de maintenir sa constitution si chèrement achetée.

Le jour des plaisanteries fades et des moqueries dédaigneuses sera dès-lors passé; la crainte seule agitera jusqu'aux os nos ennemis tremblants, et ils rentreront dans l'obscurité de leurs retraites honteuses.

Volontaires Français, nobles et bien chers camarades, ce n'est pas là votre seul triomphe. L'expression de votre indignation légitime et de vos plaintes sérieuses et fondées est arrivée aux oreilles d'un jeune prince, qui promet d'être un jour une des gloires de notre France. Son cœur nous a compris: sa sympathie profonde vous est acquise. Comme vous, la rougeur du triste spectacle que présentent ici les actes de nos représentants. Son épée a frémi dans le fourreau; mais une réserve commandée par sa position l'a empêché d'agir comme il le voulait. Nous en avons les preuves positives. Il est parti de Rio Janeiro pour France, l'âme navrée et pleine de notre souvenir. Son illustre père entendra bientôt nos réclamations par sa bouche, et just ce sera faite.

A. DEEACOTR.

M. PICHON S'EN VA.

Air Gloria tibe, Domine.

Lætatur anima mea,

Que la joie

Chez tous se voie,

Lætatur anima mea,

Monsieur Pichon s'en va, s'en va.

Sachez donc que le ministère

De notre Consul ébloui,

Nous le rappelle, pour lui faire

Un peste plus digne de lui.

Lætatur anima mea

Point de cesse

A l'algèbre.

Lætatur anima mea,

Monsieur Pichon s'en va, s'en va.

Monsieur Pichon n'a dans ses poches,

Ni fusils, ni munition,

Mais il porte dans ses sacoches,

Rosas et Féderation.

Lætatur anima mea,

Pour l'image

Un bon voyage!

Lætatur anima mea,

Monsieur Pichon s'en va, s'en va.

Par devoir neutre en toute cause,

Au terrain de l'opinion,

Il sut moissonner, et par clause,

S'adjuger la part du lion.

Lætatur anima mea,

Le Blanquille

Qu'il s'encoquille.

Lætatur anima mea,

Monsieur Pichon s'en va, s'en va.

Faisant de la philanthropie

Avec l'or reçu des Tyrans.

Il suscita, plein d'infamie,

La guerre civile en nos rangs.

Lætatur anima mea

Mercenaire,

Asez de guerre.

Lætatur anima mea,

Monsieur Pichon s'en va, s'en va.

Pour la cause que chacun s'arme;

Sans crainte pour nous répugner,

Que portait moustache, un gendarme

Menace de nous enjamber.

Lætatur anima mea,

Le gendarme

Vanquitter l'archie.

Lætatur anima mea,

Monsieur Pichon s'en va, s'en va.

DE ST-CHARLES.

NOUVELLES DU SOIR.

MINISTÈRE.

— Un décret met à la charge de chaque propriétaire la conservation des numéros apposés sur les portes. Les écriteaux sont à la charge des habitants de la rue. Un licite a été d'alcade veillera à l'exécution de cette mesure.

— Le propriétaire de toute maison neuve se verra tenu d'y placer le numéro qui lui correspondra.

— Les contravenants seront punis d'une amende de 4 à 12 piastres. — Toute rue devra porter forcément le nom imposé par le gouvernement.

— Les annonces dans les journaux devront être faites avec les nouvelles adresses.

— Ce sont là les dispositions les plus importantes.

— Le colonel Estivao a rédigé un journal des opérations de l'armée nationale, à dater du 4 février 1843, dédié à M. le ministre de la guerre.

— Un député du Bréil a présenté, à une séance de la chambre, des observations au sujet de la fameuse circulaire d'Oribe. — Le ministre des affaires étrangères et de la justice a répondu qu'il n'avait pas d'éclaircissements à donner à ce sujet à la chambre.

— Des passés de l'ennemi confirment tous les jours l'état critique de sa situation.

D. Acosta, lieutenant du 1er bataillon, frère du colonel D. Francisco, qui fut chef du département de San-José, a été égorgé par ordre d'Oribe. Avant de mourir, il s'est écrié :

« Tuez-moi, tuez un Oriental qui sait mourir comme un homme libre; mon sang sera versé un jour par les Orientaux qui me survivront. »

— Le commandant Pacheco a apporté des nouvelles importantes de l'armée; les communications du colonel Barz sont également arrivées. Oribe n'a pas osé accepter une bataille de cavalerie. L'ennemi est en pleine désorganisation. Le général Rivera est maître de toute la campagne, à l'exception de quelques points sur la côte de l'Uruguay. Toute la population s'est mise sous la protection du drapeau oriental.

— Une lettre de Buenos-Ayres assure qu'on n'a procédé à l'enrôlement de tous les Orientaux Espagnols et Argentins qui ont émigré de Montévidéo. Ils seraient envoyés pour renforcer Oribe.

— On parle, en France, de donner la liberté à don Carlos; le prince Louis Napoléon a voulu recouvrer la sienne le 1er mai, en donnant sa parole qu'il ne remettrait plus les pieds en Europe.

— Le vieux roi de Hollande, qui touchait à la mort, est convalescent.

FRANCE.

(Paris 18 de mai.)

Dans la séance d'aujourd'hui, la chambre des députés a, sur la demande de M. le ministre des affaires étrangères, fixé à mercredi les développements des deux propositions de MM. de Sade et Duvergier de Hauranne.

Après l'adoption de plusieurs projets d'intérêt local, M. le ministre de l'intérieur a présenté divers projets de loi relatifs à des changements de circonscription de communes.

Enfin, la chambre a entendu le rapport des pétitions. Une de ces pétitions demandait le rétablissement de l'effigie de l'empereur Napoléon sur la croix de la Légion d'Honneur et l'abrogation de la loi qui exclut sa famille. Après une épreuve douteuse, la seconde disposition, relative à l'exil de la famille impériale, a été repoussée; la première, concernant le rétablissement de l'effigie de l'empereur sur la croix de la Légion d'Honneur, a été votée à l'unanimité.

— Un jeune soldat du 17e léger, engagé volontaire, le fusilier Parrot, comparait devant le conseil de guerre de Paris comme prévenu de désertion à l'ennemi avec armes et bagages. Le récit vraisemblable qu'a fait ce jeune homme de son séjour chez les Arabes a vivement intéressé tous les assistants. D'après son système de défense, Parrot, étant éloigné avec un de ses camarades des murs de Médeah pour cueillir du cresson dans la campagne, fut tout à coup surpris par deux cavaliers arabes qui lui attachèrent une corde autour du corps et l'entraînèrent de toute la vitesse de leurs chevaux. Conduit à Teké lemp' en prison, il parvint à s'échapper; mais il fut bientôt repris et mis en esclavage chez un marabout des montagnes du Chéiff, où il demeura une année entière, employé aux travaux les plus durs. Au bout de ce temps, il s'enfuit de nouveau, monté sur un cheval de son maître, et erra trois nuits sans savoir où il allait, obligé qu'il était de se cacher le jour pour échapper aux poursuites. Cette précaution fut vaine. Rencontré et questionné par des Arabes, il leur répondit dans leur langue, qu'il possédait assez bien, et se fit passer pour un de leurs coreligionnaires. Conduit à ce titre chez un chef, il y fut d'abord bien accueilli; mais on découvrit bientôt sa nationalité et il reçut la bastonnade. Pour la quatrième fois depuis son enlèvement il parvint encore à s'enfuir, et après avoir marché pendant plusieurs jours, vivant de l'orge et du blé qu'il cueillait sur sa route, et près de succomber à la fatigue, il eut enfin le bonheur de rencontrer un cavalier qu'il reconnut à son burnous rouge pour le chef d'une tribu alliée aux Français et qui le fit conduire au général commandant à Mostaganem. Parrot a donné pour preuves de sa sincérité les traces qu'il porte encore de deux cents coups de bâton, les cicatrices de ses pieds, qui attestent ses voyages à travers champs, et le fait consignés par écrit de sa présentation volontaire au chef allié qui l'a recueilli. Le conseil après avoir délibéré quelques minutes a prononcé l'acquiescement de Parrot.

— Bonhomme, Legouge et Leyman avaient formé une association ayant pour but en apparence d'abord la commission, plus tard l'escompte et la négociation d'effets de comitère, en réalité le vol et l'écrouterie; Legouge et Leyman ont déjà réglé leur compte avec la justice, c'était hier au tour de Bonhomme, contre lequel plusieurs jugemens par défaut avaient été rendus, et qui, enfin arrêté, a formé opposition à ces condamnations.

Bonhomme jouit de la plus resplendissante santé, et son apparence pléthorique semble insulter encore à la crédulité de ses dupes. Bonhomme et ses deux associés dépensaient en princes l'argent qu'ils écroutaient. C'est ainsi qu'après une bonne affaire ils ont passé trois jours dans un café-restaurant et y ont dépensé 1,400 fr.; leur compte en cigares s'est élevé à 80 fr. La manière dont ils quittèrent le Havre fut un de leurs plus jolis tours. Un carrossier avait un tilbury dont il voulait se débarrasser, mais l'un et l'autre n'entendaient pas desair que contre des écus. Les associés font prix avec chacun des deux vendeurs et conviennent que la vente aura lieu comptant. Mais il faut bien essayer le cheval et le tilbury. L'un est attelé à l'autre; les acheteurs montent dans le tilbury pour procéder à ce double essai. Ils partent en saluant poliment, mais ils avaient pris la route de Paris, et on ne les revit plus.

Bonhomme a été condamné à deux ans de prison.

— On parle d'une proposition qui serait faite par un député, et qu'appuierait l'opposition, tendant à ce qu'à l'avenir on ne pût être dans chaque département qu'un

neul fonctionnaire public. On obtiendrait ainsi une réduction de plus de la moitié dans le chiffre des fonctionnaires qui, de cent quatre-vingt-onze, descendrait à quatre-vingt-six, ce qui est au moins suffisant.

Nous savons que dans la pratique ce mode de réforme ne sera pas sans présenter des obstacles. Il multipliera les exclusions par la voie du sort au commencement des nouvelles législations, et motivera une seconde édition des élections générales. Reste à savoir si les inconvénients ne seraient pas inférieurs aux avantages.

Ce qui est certain, c'est que le nombre des fonctionnaires dans la chambre est un vrai scandale, et que le ministère n'est plus soutenu par des représentants de l'opinion du corps électoral, mais par des subalternes qui veulent avant tout conserver les chefs d'où dépendent leur position et leur avancement.

(Journal du Havre.)

Le désastre qui vient de frapper la Guadeloupe et particulièrement la ville de la Pointe-à-Pitre est une de ces calamités qui étonnent l'imagination et remuent toutes les âmes. Ce désastre est si grand qu'il ne peut manquer d'éveiller de profondes sympathies, même ailleurs que parini les compatriotes des infortunés colons qui viennent de le subir. C'est à la France surtout qu'il appartient de la consoler et de secourir ceux qui restent des habitants d'une ville française solidement unie. Déjà le gouvernement se prépare à leur envoyer, au nom de la chère patrie, ces secours dont ils ont besoin; mais, si prompts que soient les mesures qu'il pourra prendre, il aura été devancé de bien loin par les habitants de la Martinique, qui, ayant eux-mêmes une dette de reconnaissance à acquitter, se sont empressés de faire porter à la Guadeloupe toutes les ressources dont ils pouvaient disposer. Cette noble émulation, qui se manifeste entre les individus, entre les cités, entre les peuples mêmes, chaque fois qu'une grande calamité vient fondre sur un point quel qu'il soit des pays civilisés, est un des faits qui honorent le plus notre époque et le seul qui puisse diminuer l'horreur de ces fléaux qui frappent d'un seul coup une population tout entière. Le tremblement de terre de la Martinique, les inondations du Rhône, le vaste incendie de Hambourg, ces catastrophes si terribles ont eu pour effet de provoquer au loin la pitié et la généreuse assistance de plusieurs peuples à qui se révélaient ainsi les liens qui, malgré les barrières élevées sur les frontières, devraient toujours les unir. Le malheur de la Pointe-à-Pitre, comme l'attestent les nouveaux détails que nous publions aujourd'hui d'après une feuille de la Guadeloupe, est le plus grand de tous; il fournira, nous n'en doutons pas, une nouvelle occasion de faire éclater ces sentiments généreux qui se communiquent maintenant d'une nation à l'autre et vont chercher des infortunes à soulager même au-delà de l'Atlantique.

TREMBLEMENT DE TERRE A LA GUADELOUPE.

(Suite et fin.)

PROCLAMATION

Habitants de la Guadeloupe!

Un tremblement de terre dont vos annales n'offrent pas d'exemple vient de couvrir de ruines notre malheureux pays; partout des habitations détruites, partout des victimes de cet immense désastre!

La ville de la Pointe-à-Pitre n'existe plus: d'innombrables cadavres gisent aujourd'hui sous ses débris, d'où vous avez vu sortir plus de 1500 blessés, miraculeusement sauvés.

Votre infortune est grande, mais toute ressource n'est pas détruite, toute espérance n'est pas perdue.

Déjà vos frères de la Martinique et leur digne gouverneur vous ont tendu une main amie: déjà le brave amiral de Mages, dont vous connaissez des longtemps les sympathies, est venu s'associer à votre douleur, comme à vos travaux: il partage avec vous les vivres de son escadre.

La France entendra les cris de votre détresse, et vos malheurs lui arracheront des larmes. Bientôt les bienfaits du trône, n'en doutez pas, viendront soulager vos souffrances; bientôt la mère-patrie viendra en aide à ses enfants, aujourd'hui sans pain et sans asile.

Mais une ressource plus prochaine, vous a été conservée par la Providence: c'est la récolte encore sur pied et qu'il faut sauver.

Dans les débris des usines abattues, vous trouverez les pièces nécessaires pour en relever quelquesunes. Réunissez vos efforts, portez-les successivement sur les moulins qui ont le moins souffert, sur ceux qui, par leur position, peuvent servir plusieurs habitations, et bientôt vos produits, livrés aux navires qui les attendent, vous donneront les moyens de traverser moins péniblement ces lochs mois qui doivent nous séparer du jour où la générosité nationale viendra à notre secours. C'est ainsi que vous allégerez pour vos familles le poids de la misère, que vous avez envisagée sans effroi, et que vous supportez avec une noble résignation.

Habitants de la Guadeloupe! j'ai admiré votre courage et votre résignation dans le malheur. Dans vos efforts persévérants pour effacer les traces du désastre, on reconnaîtra les nobles enfants de la France!

Sur les ruines de la Pointe-à-Pitre, 11 février 1843.

Votre gouverneur, GOURBEYRE.

Par une heureuse circonstance, les militaires de la garnison de la Pointe-à-Pitre ont eu le temps d'évacuer leur quartier, et l'on n'a à déplorer que la perte de trois d'entre eux.

La Martinique n'a que faiblement senti le tremblement de terre, dont les effets ont été si funestes à la Guadeloupe; on n'y cite ni victimes ni dommages importants.

Nous lisons dans le Courrier de la Martinique du 14 février.

Saint-Pierre, 12 février 1843.

Je ne sais par où commencer le récit de cet immense désastre du 8 février 1843. C'est le 8 février, à 10 heures 35 minutes du matin, qu'une violente et longue secousse de tremblement de terre s'est fait sentir à Saint-Pierre. Je ne puis vous dire la terreur qui s'est emparée de la population. Une fois remise de cette épouvante, la pensée s'est de suite portée sur le sort de Fort-Royal. Avec quelle anxiété on attendait le canot qui devait apporter la nouvelle de la ruine de notre malheureuse capitale. Enfin, vers trois heures on était tranquillisé: le Fort-Royal avait été épargné. Le lendemain, vers deux heures de l'après-midi, un bateau qui était venu mouiller presque inaperçu apporta une lettre, une seule lettre de la Basse-Terre, qui annonçait que la Pointe-à-Pitre n'existait plus!...

La catastrophe paraissait tellement épouvantable, que l'on en doutait. Une goélette arrivée ce soir nous confirme la nouvelle de l'entière destruction de la ville. Cependant, rien d'officiel n'était arrivé, et le capitaine se conformant aux instructions qu'il avait reçues, ne donnait aucun détail: il ne savait rien, il n'avait rien entendu dire. Le bateau avait été expédié dans un but de spéculation?

(La suite au prochain numéro.)

ETAT des bâtiments de tous rangs armés au 1er janvier 1843.

(Suite.)

BÂTIMENTS à vapeur armés: *Asmodee* et *Gomer* 450 chevaux (frigates), *Archimède*, *Caméleon*, *Gussondi*, *Lavoisier*, *Pluton* et *Volo* 220, *Acheron*, *Cerberus*, *Chimère*, *Cocyte*, *Crocodile*, *Etna*, *Euphrate*, *Fulton*, *Grégoire*, *Grondeur*, *Meteore*, *Papin*, *Phaeton*, *Phare*, *Sphinx*, *Styx*, *Tartare*, *Tenare*, *Tonnerre*, *Vaujour* 160, *Ramier* 150, *Castor* 120, *Galibi* 80, *Cusmir* et *Erebe* 60, total 33 bâtiments à vapeur, non compris les bateaux à vapeur paquebots du Levant et les paquebots transatlantiques. Ces bâtiments sont armés de 4 à 20 bouches à feu;

Récapitulation des bâtiments armés.

Bâtiments	Canons.
Vaisseaux	20
Frigates	14
Corvettes	29
Bricks	25
Cannonniers	8
Goélettes, Cutters, Lougres	42
Corvettes de charges	13
Gabares	17
Bâtiments à vapeur	33
Total.	194
	3,648

Bâtiments non armés ou en construction dans les ports au 1er janvier.

26 vaisseaux pouvant présenter 2,529 canons. *Louis XIV*, *Volmy*, *Ville de Paris* 120 canons, en construction, *Annibal*, *Austerlitz*, *Duguay-Trouin*, *Flynn*, *Fleurus*, *Henry IV*, *Navarin*, *Tage*, *Turenne*, *Ulm*, *Wagram* 100 canons, en construction, *Bugard*, *Breslau*, *Castiglione*, *Decker*, *Duguesclin*, *Fontenoy*, *Hector* 90 canons, en construction, *Jena* 90, désarmé, *Sceptre*, *Tilsitt* 90, en construction, *Algésiras* 86, *Nesfor* 80, désarmés.

33 frégates présentant 1,680 canons. *Andronaïque*, 60 canons, désarmé, *Duchesse d'Orléans* et *Entreprenante* 60, en construction, *Forte Indépendante*, *Iphigénie* et *Melpomène* 60, désarmés, *Persévérante* et *Renommée* 60, en construction, *Sémillante* 60, désarmé, *Sémiramis* 60, en construction, *Surveillante* 60, désarmé, *Vengeance* 60, en construction, *Sirène* 58, désarmé, *Alceste*, *Nepesin*, *Pandore*, *Poursuivante*, *Sybillé*, *Virgile* et *Zénobie* 50, en construction, *Armide*, *Astrée* et *Médée* 46, désarmés, *Algerie*, *Artemise*, *Charte* et *Uranie* 40, en construction, *Jeanne d'Arc* 40, désarmé, *Héliopolis*, *Pénélope*, *Pomone* et *Psyché* 40, en construction.

9 corvettes donnant 202 canons. *Berceau* 30 canons, désarmé, *Bayonnaise* 30, en construction, *Sapho* 30, *Cybele*, frigate rattachée 28, *Echo* 20, *Cornélie*, *Egale*, *Orphie* et *Pelle* 16, désarmés.

27 bricks donnant 412 canons. *Actéon*, *Abacrite*, *Alerte* et *Briston* 20 canons, désarmés, *Fidèle* 20, en construction, *Dassès*, *Falco*, *Hussard* et *Laperouse* 20, désarmé, *Olivier* et *Pylade* 20, *Cypriassier* et *Drago* 18, *Ardille* 16, *Agile* 10, en construction, *Alcione*, *Bougainville*, *Comète*, *Eclipse* et *Jaurier* 10, désarmés, *Le gor* 10, en construction, *Lutin*, *Observateur*, *Parabour*, *Rossignol* et *Sylphe* 10 désarmés.

2 bricks-cannonniers donnant 20 canons. *Chevette* et *Panthère* 8 bouches à feu, en construction, *Alsacienne* 4 canons désarmé.

22 goélettes, cutters, lougres, &c.

Daphné 6 canons de 18, désarmé, *Hirondelle* 4 id., en const., *Iris* 6 bouches à feu, des., *Topaze* 6 canons de 18 en const., *Aglai* id., *Arach*, *Arcas*, *Belle Helène* et *Bonite Marie* 4 bouches à feu, désarmés. *Brestois* 6 sping., armés, *Cupidon* id., des., *Dora* 4 id., armés, *Écureuil* 8 pierriers, *Émeraude* 2 bouches à feu, *Enclade*, *Esperance* et *Eugénie* 4, *Goeland*, *Mussifran*, *Sentinelte*, *Tafna* et *Raschgoun* 2 et 4 pierriers, désarmés.

(La suite au prochain numéro.)

HOPITAL FRANÇAIS.

L'hôpital a besoin d'une compagnie de quarant hommes d'ambulance, ils auront exactement les mêmes droits que les légionnaires, à dater de leur engagement. Les Français qui voudraient en faire partie n'ont qu'à se présenter à l'hôpital, rue de Sarandi près le marché où le directeur leur fera connaître les conditions.

AVIS DE POLICE.

Par ordre de M. le chef politique et de police, on prévient le public qu'à dater de ce jour, 22 mai, les amendes qui seront imposées, pour contravention aux édits de police en vigueur ne devront être payées que d'après un reçu imprimé qui énoncera la valeur, et sera signé par le sousigné, et le commissaire respectif, et scellé du sceau du département.

Mort video, 22 mai 1833.

MENDEZ.

Aux amateurs des talents et secrets, intéressants Mr. Le Centre s'engage d'apprendre aux amateurs la manière de gagner beaucoup d'argent dans peu de temps.

1. Pour apprendre à faire la poudre à Canon et de chasse.
2. Idem pour graver sur le marbre avec facilité.
3. Idem pour la poudre de fûsils à pléon.
4. Idem pour faire la poudre de Jupiter tonnans.
5. Idem pour faire le Cidre à la perfection.
6. Idem pour faire du bon vinaigre avec de l'ebou.
7. Idem pour Graver sur le fer blanc.
8. Idem pour Graver sur le fer ou acier.
9. Idem pour Graver sur les dents d'autrèche.
10. Idem pour argenter le Cuivre solide ment.
11. Idem pour Cuivrer le fer.
12. Idem pour faire les arbres de Saturne.
13. Idem pour changer le vin rouge en blanc.
14. Idem pour souder le maître rompu.
15. Idem pour fondre à l'instant une Barre de Fer.

Les personnes qui voudraient bien l'honorer de leur confiance s'adresseront chez Lelièvre en face M. Rouhier au côté de la Cocarde de puis 9 heures du matin, jusqu'à 4 heures du soir, etc.

Les personnes faisant partie du Régiment des Volontaires Français sont priées de réclamer de leurs capitaines respectifs, leurs bulletins d'inscription, afin d'obtenir de Mr. le Chef de Police l'exemption de la patente extraordinaire imposée aux neutres.

On trouvera à l'imprimerie du *Patriote* réunis dans une seule feuille *la Marseillaise, le Chant du Départ, le Veillons au salut de l'Empire et la Parisienne.*

AUX VOLONTAIRES FRANÇAIS.

Nous invitons les volontaires français qui voudront faire partie de la compagnie auxiliaire d'artillerie sous le commandement du capitaine Alazard, à se faire inscrire hors du marché, maison l'esteves, près du Café de l'Uruguay.

AVIS A MES COMPATRIOTES

Et aux défenseurs de la liberté.

A dater de ce jour, lorsque la légion prendra les armes, il y aura un dépôt d'armes, de gibernes et de munitions, au bureau de l'Etat Major pour tous ceux qui, n'ayant pas pris les armes, voudraient concourir à la défense de la noble cause à laquelle nous nous sommes

dévoués, pour protéger nos vies, celles de nos familles, et conserver un bien être acquis avec tant de peines et de travaux.

Le colonel des Volontaires Français,
THIEBAUT.

AVIS DIVERS.

Nous avons déjà eu l'honneur de prévenir le public de l'infidèle conduite du nommé Etienne Lacasse, natif d'Oléron (Basses-Pyrénées), employé de notre maison, que nous avons mis à la disposition de la police pour cause de vols; et vu il attendait instruction de son procès, nous avons même annoncé que, n'ayant pu obtenir de lui avec complet de ses fautes, les personnes qui auraient eu quelques relations d'affaires avec lui en dehors de notre maison, étaient priées de nous en donner connaissance, étant à la recherche de plusieurs objets importants qui ont été volés par lui et qu'il aurait pu vendre.

Ce jeune homme s'est échappé des mains de la justice qui est à sa recherche, c'est pourquoi et avec son autorisation, nous relierons aux personnes qui pourraient le connaître, notre invitation de nous donner avis des relations qu'ils auraient pu avoir avec lui et à le faire arrêter en quel lieu ou il se trouve.

Une récompense sera remise à la personne qui pourra indiquer la retraite de cet individu.

Montevideo, le 25 mai 1833.
P. S. Les personnes qui auraient quelques éclaircissements à donner sur ledit Etienne Lacasse pourront s'adresser à la Tienda de la Ville de Paris, rue San-Francisco.

Pohier et Letourneau.

LEGION DES VOLONTAIRES FRANÇAIS.

Le capitaine de la 3e compagnie du 4e bataillon fait savoir à toutes les personnes inscrites dans sa compagnie, et qui n'ont pas reçu leurs habillements, de vouloir bien passer chez M. Brauel, rue du Porton (près la Buena Vista), où il leur en sera délivré.

- Le commandant de la compagnie.
LATOUR.

On demande une servante basque Française pour la cuisine, et le soin de ménage. Elle est susceptible à une bonne conduite et à la confiance. S'adresser rue St. Louis, n. 78.

AVIS.

Les Dames Françaises qui se sont occupées de la souscription pour l'Hôpital, désireraient que, pour diminuer les fatigues auxquelles elles se sont généralement soumises, une souscription à domicile fut ouverte chez l'une d'elles.

C'est pour ce motif qu'une souscription est ouverte chez Mme. Viglezzi, rue San Gabriel, n. 127 et 29

AVIS.

On desire trouver un français qui voudrait se charger de perfectionner deux enfants un de 13 ans et l'autre de 10 dans l'écriture et l'arithmétique. S'adresser rue Saint Louis n. 57 ou rue Saint Jean n. 46, celui qui le desire n'a qu'à se présenter pour y faire les conditions.

AMA DE BECHE.

Una Italiana desea un niño para criar, la persona que la necesite para dicha ocupacion ocurra al Cuartel de los Italianos, calle de la Buena-Vista, ó en casa del Sr. Doneta en donde darán razon.

AVIS.

Maison Honoré Gasparin, platero, rue San-Gabriel, numéro 25, on achete or vieux, argent et cuivre.

HOPITAL FRANCAIS.

On souscrit pour l'hôpital français chez M. Viglezzi, rue San-Gabriel, numéros 127 et 129

AVIS.

On vient d'imprimer, à l'imprimerie de la Charité, un ouvrage intitulé :

INSTRUCTIONS D'INFANTERIE,

qui comprend celle des recrues, le manuel des guides, et la tactique des éclaireurs; extraits de la dernière édition de Valence, avec 29 gravures lithographiées, qui indiquent les signes du commandement avec l'épée ou la canne.

Il se vend à ladite imprimerie, et chez Domenech ou chez Varela, place de la Matriz.

CHIEN PERDU.

Il a été perdu un petit chien, poil blanc et noir, répondant au nom de Moustache — La personne qui l'aurait trouvé est invitée à le ramener au bureau du *Patriote*. Elle recevra une récompense honnête.

AVIS.

Une souscription, pour l'hôpital français, est ouverte chez M. le président de la commission de santé, rue San Benito (ancien consulat), n. 16.

AVIS IMPORTANT:

On demande des ouvriers, maçons et manoeuvres pour l'hôpital Français. S'adresser maison neuve de D. Juan Maria Perez, à côté du marché. On désire qu'ils fassent partie des Volontaires Français. Ils seront exemptés de service, et leur ouvrage leur sera payé.

VENTE.

On désirerait vendre à Buenos-Ayres l'établissement de serrurerie et armurerie de MM. Richard et Dupret, situé rue de la Fédération (Plata), n. 2 à côté de la place de la Victoire.

S'adresser à M. Couturier au magasin de meubles rue de los Pescadores en face du café du Commerce. On vendrait séparément l'atelier de serrurerie avec ses dépendances, ou bien les deux ensemble.

AVIS AU PUBLIC.

M. Frédéric, traiteur, rue Saint-Louis n. 53, prévient les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance qu'il continue comme auparavant à prendre des pensionnaires en ville, et qu'il fera de son mieux pour les contenter.

Il a été perdu le 6 mai un porte-cigares en paille contenant une papelette et un certificat d'exemption de service au nom de Thénard Gilbert Antoine. — La personne qui l'a trouvé est priée de le remettre au Bureau de journal; il aura une récompense, s'il l'exige.

AVIS A MM. LES OFFICIERS.

A l'armerie de Monet l'on vend des sabres avec ceinturon à 6 patacons-

Bataillon des Volontaires Français.

Le Bureau d'Etat major du Bataillon est installé rue St. Charles maison Pernin à côté de la Police, en face le magasins du *Pavillon Français.*

Le Gérant Jh. REYNAUD.

Imprimerie Oriental, dirigée par Jh. REYNAUD.